



**DÉCLARATION LIMINAIRE CGT
CIAS DU VENDREDI 2 JUILLET 2021**

Avant de revenir sur les annonces de Madame la ministre de la Fonction publique sur l'Action sociale interministérielle lors du CSFPE du 29 juin 2021, nous avons toujours cette question lancinante, répétitive, quelle reconnaissance pour les salariés de la Fonction publique ?

Il faut encore une fois rappeler ce constat d'urgence à savoir l'augmentation générale des salaires et la revalorisation des pensions dans la Fonction Publique.

Il faut encore une fois redire l'urgence de mettre en place dans les meilleurs délais la fin du gel de la valeur du point d'indice poursuivie presque sans interruption depuis plus de 10 ans !

Il faut aussi redire inlassablement l'importance de prendre les mesures qui s'imposent pour l'égalité salariale entre les femmes et les hommes et la revalorisation des filières à prédominance féminine.

Il faut aussi redire notre inquiétude sur le risque de sous consommation conséquente qui pourrait être de l'ordre de 9 millions d'euros sur le budget de l'action sociale interministérielle pour 2021.

Devant cette perspective, nous prenons acte des mesures annoncées sur les chèques vacances et sur l'AIP par la ministre de la Fonction Publique à la suite du courrier de l'intersyndicale. Nous nous réjouissons qu'une augmentation de l'AIP puisse se mettre en place dans les meilleurs délais.

Nous constatons que ces mesures vont peut-être permettre d'amoindrir, de réduire la sous consommation pour la fin de l'année 2021. Mais nous redisons encore une fois qu'il faut des mesures structurelles pour envisager de mettre fin à une sous consommation chronique et faire vivre une action sociale interministérielle pleinement en lien avec les besoins des fonctionnaires et contractuels de la Fonction publique de l'Etat.

Au-delà d'une refonte significative des barèmes et des tranches (comme par exemple pour le CESU, Chèques vacances, AMD...), une communication doit se mettre en place pour informer et sensibiliser l'ensemble des personnels de la fonction publique afin qu'ils puissent bénéficier véritablement de l'ensemble des prestations de l'ASI.

Une information envers les pensionnés doit aussi pouvoir exister (via le fichier retraité) en levant toute ambiguïté sur cette question, une réelle volonté politique doit pouvoir s'afficher. C'est effectivement intolérable que l'ensemble des retraités ne bénéficient pas d'une information par exemple sur l'AMD.

Cette communication ne doit pas être monochrome avec seulement la vision et l'éclairage DGAFP mais ouverte, plurielle en réelle communication et partenariat avec les différentes administrations et les SRIAS pour pouvoir toucher le plus grand nombre de fonctionnaires.

La CGT s'inscrira dans les groupes de travail que propose la ministre et sera force de propositions dans les réflexions qui pourront être menées pour que l'action sociale continue d'aider les personnels et leur famille.